

DROIT A L'IMAGE - 1 fiche par enfant

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la fête de Noël, organisée pour les enfants le 12 décembre 2015 au CNTL, les membres de la commission d'organisation souhaitent prendre des photos visibles sur le site sécurisé du CNTL et éventuellement sur le magazine du club.

Ces formes d'exploitation sont réalisées à titre informatif et non commercial.

En tant que représentants légaux et conformément à la loi protégeant la vie privée, le CNTL doit recueillir votre autorisation préalable.

Merci de renvoyer au CNTL ce coupon dûment rempli.

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET D'UTILISATION DE SON IMAGE

Nom du Sociétaire :

M. (père ou représentant légal).....

Mme (mère ou représentante légale)

Représentant légal de l'enfant (nom, prénom).....

Demeurant.....

.....

1) autorisons la commission d'organisation du Noël des enfants

2) n'autorisons pas *(rayer la mention inutile)*

à réaliser, publier/reproduire et diffuser **des photos** (prises de vue générales ou portraits) de **votre enfant mineur** dont le nom est :Né le.....

Demeurant à.....

Père : (nom, prénom)..... *signature précédée de lu et approuvé*

Date, ville.....

Mère: (nom, prénom)..... *signature précédée de lu et approuvé*

Date, ville.....

Représentant légal (s'il y a lieu)..... *signature précédée de lu et approuvé*

Date, ville.....

Ces prises de vues ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant dont le nom ne sera pas mentionné. Aucune légende ne pourra porter atteinte à la réputation de votre enfant et à sa vie privée.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de modification, de suppression des données qui vous concernent.

Pour toute réclamation, vous pourrez adresser un courrier au CNTL avec vos références.